

DELIBERATION N° 2000/06-04 - DECISIONMODIFICATIVE : TRANSFERT DE CREDITS

Monsieur BOILEAU, Adjoint délégué aux finances, informe l'Assemblée de la nécessité de changer un véhicule utilitaire communal, pour des raisons de sécurité, suite au contrôle technique.

Il propose d'utiliser une partie des économies réalisées suite à l'appel d'offres des travaux de réaménagement de la Place Ferri de Ludre et d'opérer un transfert de crédits entre les deux chapitres suivants :

- opération 16/99
- réaménagement de la Place Ferri de Ludre : 70 000 F
- opération 13/2000 : matériel roulant : + 70 000 F

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser le transfert de 70 000 F de l'opération 16/99 "Réaménagement de la Place Ferri de Ludre" vers l'opération 13/2000 "matériel roulant"